



SYGMA FORMATION

Equipier de Première Intervention (EPI) Module de Lutte Contre le Feu et Évacuation Théorique et Pratique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les connaissances théoriques de base nécessaires à l'intervention,
Être capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie.

PRE-REQUIS

Aucun

PROGRAMME/CONTENUS

Conformément aux obligations du Code du Travail

PUBLIC CONCERNÉ

La conception et la mise en place de l'organisation de la défense contre l'incendie constituent l'une des responsabilités du chef d'établissement.

La formation et l'information du personnel représentent un maillon essentiel de la chaîne de sécurité.

Elles sont destinées à tous les salariés, mais tout particulièrement au personnel du service de sécurité, aux membres du CSE, aux secouristes, au personnel d'encadrement, au personnel de surveillance, aux équipiers de première intervention, au personnel chargé de l'évacuation.

Durée Totale de la formation

Définis dans notre proposition

Rythme hebdomadaire :

35h/semaine

Horaires :

Définis dans notre proposition

Dates et Lieu

Définis dans notre proposition ensemble

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires mini

12 Stagiaires maxi

FORMATION THEORIQUE

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX SUR :

LE MÉCANISME DU FEU

Connaître le phénomène de combustion et le triangle du feu,
Identifier les principales causes de départ de feu,
Connaître les modes de propagation possibles d'un incendie,
Connaître les différentes natures de feux.

LES MÉTHODES D'EXTINCTION

Connaître les principes d'action sur un départ de feu,
Connaître les différents agents extincteurs et leurs effets sur le feu,
Identifier et connaître la composition et le fonctionnement des moyens d'extinction de première intervention.

LES MOYENS DE SECOURS

Identifier et connaître le processus d'alarme,
Identifier et connaître le processus d'alerte,
Identifier et connaître le processus d'évacuation,
Connaître et appliquer les consignes de sécurité.

LES DEGAGEMENTS

Importance de leur vacuité

L'ECLAIRAGE DE SECURITE

Intérêt de l'éclairage de sécurité et de son fonctionnement

L'ALARME GENERALE

Dispositifs de déclenchement, dispositifs de diffusion

LES MOYENS HUMAINS

Guide-file, serre-file, responsable d'évacuation, point de rassemblement

FORMATION PRATIQUE

MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

Réaliser la mise en fonction d'appareils extincteurs de différents types sur un feu réel généré par un bac écologique à gaz.

CONDUITE À TENIR FACE À L'INCENDIE

Connaître les techniques d'approche et de retrait du foyer,
Savoir se protéger,
Savoir lutter efficacement contre le feu.

EVACUATION

Identification des moyens matériel et humains présents sur le site
Exercice simulé au réel d'évacuation des locaux

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Bac à feu écologique à gaz
- Appareils extincteurs de différents types
- Support informatique
- Livret délivré à chaque participant





SYGMA FORMATION

METHODE DE VALIDATION

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation pourront obtenir une attestation de suivi de formation.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Éric BODET

Formateur & Responsable Équipe Pédagogique

Domaines : SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée

Jérôme SOLE et Denis DULAS

Formateurs

Domaines : SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau),

EPI Manipulation Extincteur et Évacuation,

Toutes formations "incendie" types J et U sur demande (cahier des charges particuliers)

Habilitations Électriques

Titre Aptitude Professionnelle Agent de Sécurité Privée, Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité,

Secours à Personne (SST)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.

